

# DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

## Réunion du 11 juin 2026

Convocation du 27 mai 2026



### Délibération C/26-17

*Le Comité Syndical de Territoire d'énergie 90 s'est réuni en séance publique ordinaire le onze juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, à l'UTBM de Belfort, sur convocation du Président.*

#### Etaient présent(e)s :

ALLIMANN Jérôme - BAILLIF Marie-Josée - BAPST Vanessa - BATAILLE Arnaud - BEKHEIRA Michel - BENISID Djamel - BITSCH Simon - BOILEAU David - BOURQUARD Jonathan - BOURQUARDEZ Mathieu - BOUSBAINE Farid (*jusqu'à 18h45*) - BRESSON Gérard - CESCO Bruno - CHARRON Mickaël - CHARTAUX Caroline - CHENUT Roger - CHOPARD Makara - CLAVEQUIN Jean-Pierre - COCHET Franck (*pouvoir de Stéphane FLUCKIGER*) - COLOMBIE Nathalie - CONSTANTINI Fabienne - CORDIER Benoît - CORTI Robert - CORTINOVIS Gilles - DAVID Emmanuel - DELIMOGE Sylvain (*pouvoir de Gilles MULLER*) - DEMOUGE Cyrille - DERNONCOURT Cédric - DOUCEY Xavier - DUBOIS Régis - DUCROZ Eric - DUPONT Jean-Michel - FERRIOT Mickaël - FRESET Valérie (*pouvoir de Francis COURBOT*) - GASSER Claudine - GAUMEZ Pascal - GAVOILLE Richard - GEBEL Joseph - GERARD Jacques - GIDA Jean-Philippe - GODEAU Jean-Pierre - GOURONNEC Alain - GREGUOR Olivier - HECKEL Nicole (*pouvoir de NGUYEN DAI Luc*) - HENZELIN Michel - HOARAU Benjamin - JARDOT Nicolas - JEIMI Samir - JOLIVET Romain - JUHASZ Elisabeth - KLEIBER André - KOKCU Ethem - LACAZE Sébastien - LAINE Thierry - LAMARE Gisèle - LECHINE Jean-Baptiste - LEPAGE Séverine - LEGROS Philippe - LOERCHER Stéphanie - LUTHY Damien - MARTIN Danielle - MICHELAT Isabelle - MICHELI Evelyne - MIOTTE Arnaud (*pouvoir de Jean-Daniel HEIDET*) - MOUHOT Carine - MUNIER Daniel - MURAT Mickaël - NICLOSSE Kévin - NICOT Francine - OLECH Robert - PAQUIT Philippe - PARTY Claude - PATAILLOT Grégory - PEDRO Lopez - PETERSCHMITT David - PFHURTER Florence - PIEMONTESE Sébastien - PRENAT Pascal - PRENEZ Roland - RAMEY Eric - RICHE Emmanuel - RIO Eric - ROUSSE Frédéric - SACKSTEDER Didier - SARRET Claudine - SCAPIN Mélinda - SENE Claire - SOUSTELLE Christophe (*à partir de 18h45*) - STABILE Marie - THOMAS Alex - TISSIER Michel - URRUTIA Yoane - VIVOT Sébastien -- WIDMER Eric - YODER Denise - ZEKKAN Nadia

#### Etaient excusé(e)s :

BEAUFREZ Laurent - BELIN Jackie - CARVALHO José - COURBOT Francis (*pouvoir à Valérie FRESET*) - DAVAL Coralie - DEFACHE Gael - FLUCKIGER Stéphane (*pouvoir à Franck COCHET*) - GONZALEZ Manuel - HAMLIL Hamid - HEIDET Jean-Daniel (*pouvoir à Arnaud MIOTTE*) - LAURENT Philippe - MADRU-PARCHEMINEY Dorothée - MANCILLA Lionel - MANGIN Eric - MARCONNET Didier - MARTINEZ Jean - MULLER Danielle - MULLER Gilles (*pouvoir à Sylvain DELIMOGE*) - MUNIER Bruno - NGUYEN DAI Luc (*pouvoir à HECKEL Nicole*) - PAYSAN Sébastien - PRASSEL Léo - PY Emmanuelle - VAUDOUX Céline

Absents non excusés(es) :

BARLIER Gabriel – BATISSE Arnaud - BLONDE Marc - BOUCARD Ian – BOUILLOT Nathael – BOURGEOIS Marina - BOURQUIN Jean-Luc – CHEVALIER Yoan - CODDET Christian - CORDIER Aurélien – DEGOUL Samuel - DINET Monique – GARNIER Philippe - GHADDAR Abdallah – GRANDHAYE Alexis – JACQUEMIN Roland - MARI Maxime – MARQUIS Philippe – MARTIN Bruno - PACAUD Pierre - SALOMON Michèle – SANDERRE Jean-Jacques – TAPIE Yann - THEUBET Camille – VALLET Xavier -VOELIN Gilles – VOILAND Nicolas - WEISS Eric – ZUPRANSKI Aurélien

95 délégué(e)s présent(e)s -24 délégué(e)s excusé(e)s dont 6 représenté(e)s par leur suppléant(e)- 29 délégués non excusés - 5 pouvoirs

***Le nombre de suffrages exprimés maximum est donc de 100***

Assistaient :

CREANTOR Philippe - GAIFFE Eliane – GAILLARD Christian - GASSER Christian - SOUSTELLE Christophe (jusqu'à 18h45)  
LOMBARD Nathalie – WIEDER Christelle

~~SECRET~~

## Désignation de la commission de délégation de service public

### Vu

- ✓ le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1411-1 et suivants relatifs aux délégations de service public ;
- ✓ le Code de la commande publique ;
- ✓ les statuts du syndicat ;

### Considérant

- que le syndicat envisage de recourir à une délégation de service public pour l'exercice de certaines de ses compétences ;
- qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer une commission de délégation de service public chargée d'ouvrir les plis, d'examiner les candidatures et les offres, et d'émettre un avis motivé sur les propositions des candidats ;

### DECIDE

#### 1- Institution de la Commission de délégation de service Public

Il est créé une Commission de délégation de service public (CDSP) conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT.

Cette commission est chargée :

- d'ouvrir les plis contenant les candidatures et les offres,

- d'examiner les candidatures reçues,
- d'établir la liste des candidats admis à présenter une offre,
- d'analyser les offres remises,
- d'émettre un avis motivé sur les propositions des candidats,
- de formuler toute recommandation utile au comité syndical.

## 2- Composition de la commission

La commission est composée de cinq membres titulaires élus en son sein par le comité syndical, conformément à l'article L.1411-5 du CGCT.

Elle comprend également cinq membres suppléants, élus dans les mêmes conditions.

Conformément à l'article L.1411-5 du CGCT, le président de TDE 90 ne peut être membre de la commission, mais il peut assister aux réunions avec voix consultative.

Les membres de la commission sont désignés pour la durée du mandat du comité syndical. En cas de vacance, il est procédé à une nouvelle désignation dans les mêmes formes.

Tableau de composition de la Commission DSP

Membres titulaires	Membres suppléants
- Monsieur Philippe LEGROS (Belfort)	- Monsieur Philippe PAQUIT (Bourogne)
- Monsieur Joseph GEBEL (Sermamagny)	- Monsieur Samir JEIMI (Recouvrance)
- Monsieur Michel BEKHEIRA (Novillard)	- Monsieur Simon BITSCH (Frais)
- Monsieur Frédéric ROUSSE (Delle)	-
- Monsieur Jacques GERARD (Evette Salbert)	-

Deux postes de suppléants restent vacants faute de candidats.

## 3- Transmission et exécution

La présente délibération, adoptée à l'unanimité, sera transmise au représentant de l'État dans le département conformément à l'article L.2131-1 du CGCT.

Le président du syndicat est chargé de son exécution.

Meroux-Moval le 15 juin 2026

Le Président,

Arnaud MIOTTE

 **Territoire d'énergie 90**  
1 avenue de la Gare TGV  
Tours 5 - La Jonxion 1  
90400 MEROUX

C/26-17-3